

*Initiatives ministérielles*

les emplois et assurer autant que possible la bonne marche de l'économie.

Les chefs d'entreprise sont aussi partisans de baisser l'impôt sur le revenu des particuliers au lieu de réduire la taxe de vente. Ce serait avantageux pour le gouvernement d'augmenter les crédits d'impôt des particuliers. De telles mesures permettraient aux gens d'avoir davantage de revenu disponible.

Monsieur le Président, je voudrais vous dire quelles conséquences le projet de loi et toutes les autres mesures conservatrices ont eu sur les habitants de ma circonscription de Cochrane—Supérieur. Les habitants du Nord ont dû supporter la suppression des avantages fiscaux qui leur étaient consentis, la forte hausse du coût du combustible ainsi que les réductions massives des services sociaux et des transports, notamment en ce qui concerne la fréquence des trains de voyageurs et des avions vers Toronto. La politique gouvernementale du dollar cher a frappé l'élément vital de Cochrane—Supérieur. Les ravages qu'elle a causés dans les industries forestières, minières et du tourisme ont démoralisé les habitants du Nord.

L'exode de notre précieuse jeunesse vers les possibilités d'avenir qu'offre le Sud augure très mal de notre survie future.

Nous sommes entre l'enclume et le marteau en Ontario. D'un côté, le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario a imposé des réductions et de l'autre côté le gouvernement conservateur propose d'appliquer un plafond aux paiements de transfert versés aux provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario.

Cela signifie que ces provinces vont devoir encore une fois assumer une plus grande partie des dépenses, si les services doivent être maintenus à leur niveau actuel. Dans ma province, l'Ontario, l'économie se porte plutôt mal, et la situation du nord de l'Ontario est encore plus précaire.

Dans la conjoncture actuelle, je trouve incroyable qu'on nous demande d'approuver un projet de loi visant à plafonner les paiements de transfert aux provinces. Cela n'a aucun bon sens, surtout en ce moment où les assistés sociaux sont plus nombreux que jamais.

Au nombre des programmes qui ont été gravement touchés par de telles mesures et qui le seront encore figure le Programme de subventions accordées aux résidents du nord de l'Ontario pour frais de transport à des fins médicales. Comme le nom du programme l'indique, il s'agit d'une aide financière accordée aux malades qui doivent se rendre dans le sud de l'Ontario pour y recevoir des soins spécialisés. Cette aide permet de couvrir certains frais de transport et de logement.

L'an dernier, la province a réduit la distance ouvrant droit à la subvention et autorisé les subventions complémentaires. Le volume de demandes de remboursement a doublé mais, faute de fonds, le ministère n'a pas accru les effectifs du bureau qui administre le programme. Par conséquent, il faut maintenant quatre mois, au lieu de six semaines, pour obtenir un remboursement.

Un grand nombre de mes électeurs s'en sont plaints. Permettez-moi de citer le cas de cette personne qui doit dépenser environ 400 \$ par mois pour aller se faire soigner à Ottawa, dont seulement 280 \$ lui sont remboursés. Si l'on ne traite qu'une demande tous les quatre mois, elle n'obtiendra que trois remboursements par an, même si elle a présenté douze demandes.

À mon avis, ces gens sont pénalisés parce qu'ils sont malades. Je tiens à souligner la gravité de ce problème que l'adoption du projet de loi C-32 ne fera qu'aggraver.

Par ailleurs, ce projet de loi visant à plafonner les paiements de transfert n'augure rien de bon pour le système d'éducation dans ma circonscription. Le degré de stress et d'angoisse y est déjà tel que cette nouvelle pression est tout à fait injustifiée. Dans ma ville natale, trois écoles publiques relevant du conseil scolaire de Kapuskasing et du district ont grand besoin d'être remises en état. L'école secondaire date de 1956, tandis que l'école Eastview a ouvert ses portes en 1961 et que la construction de l'école Diamond Jubilee remonte à 1927. Les frais d'exploitation et d'entretien de ces installations sont astronomiques. Logiquement, la construction d'une nouvelle école publique s'impose. Si le projet de loi C-32 est adopté, il n'en sera que plus difficile pour la province de trouver les moyens de financer un tel projet. Or, tous les Canadiens ont le droit d'étudier dans un milieu propice à l'apprentissage.

Ce gouvernement manque réellement de perspicacité en introduisant ce projet de loi en ce moment. Vous avez remarqué j'en suis sûr, monsieur le Président, que les députés conservateurs de l'arrière plan ne sont pas trop nombreux à avoir dit ce qu'ils pensent du projet de loi, tout simplement parce qu'ils ne l'approuvent pas. Cependant, il est encore temps de dire non au projet de loi C-32, non au ministre des Finances.

Les Canadiens ont besoin d'aide, il leur faut de quoi manger et du travail. Il est temps que les conservateurs se rendent compte que, derrière ces sombres statistiques, il y a des êtres humains. Il faut faire repartir l'économie, et pour cela, nous avons besoin de stimulants, non de nous serrer la ceinture.

J'aimerais en terminant indiquer que je suis rigoureusement opposé à cette mesure législative. Je ne vois pas comment le projet de loi C-32 sera utile aux habitants de ma circonscription de Cochrane—Supérieur. La réduc-